



ANATC - GR 003 FNAM
Jean BIBAUD

24, rue du Monard – 17600 SAUJON
06.62.80.46.09
jean.bibaud@wanadoo.fr

Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC, ex ANATNB-AA)

Association affiliée à la

Fédération Nationale André Maginot - Groupement n° 003



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

A Saujon, le **15 avril 2020**

Mesdames et Messieurs, chers adhérents, chers amis,

En raison des mesures exceptionnelles de lutte contre la pandémie du COVID 19 (*coronavirus*) prises par l'exécutif, le conseil d'administration de l'Association Nationale Air des Télécommunications et du Contrôle (ANATC / Gr 003 FNAM) a décidé à la majorité des voix d'annuler notre assemblée générale prévue du 26 au 29 mai 2020 à Saint-Georges-de-Didonne et de la reporter en octobre 2020.

Nous nous retrouverons donc toujours au Club Vacances IGESA de Saint-Georges-de-Didonne du mardi 13 au vendredi 19 octobre 2020, suivant une organisation similaire à celle ayant fait l'objet des pages centrales du bulletin de liaison ANATC de janvier 2020. Les réservations du séjour du 26 au 29 mai déjà exprimées seront reportées sur cette nouvelle période sans autre action de la part des intéressés, exceptés les modifications ou le désistement à signaler au président de l'ANATC.

Ceux et celles n'ayant pas émis leur réservation du séjour du 26 au 29 mai mais qui désireraient le faire pour cette nouvelle période, sont invités à renseigner la nouvelle fiche d'inscription ci-jointe et à l'adresser au président de l'ANATC avant le 31 août 2020.

Je profite de cette lettre pour vous demander de respecter scrupuleusement les consignes élémentaires de protection dictées par l'exécutif et de bien prendre soin de vous et de votre entourage.

Bien amicalement.

Jean BIBAUD
Président de l'ANATC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE ANATC 2020

L'Assemblée Générale Nationale (AGN) de l'ANATC se tiendra au Village Club IGESA
17110 Saint-Georges-de-Didonne, du mardi 13 (16h00) au vendredi 16 octobre 2020 (10h00)

Date limite d'inscription

Les membres à jour de cotisations et désirant participer à l'Assemblée Générale Nationale avec ou sans leur conjoint(e) sont invités à envoyer le **bulletin d'inscription** (ci-joint et à découper) dûment renseigné au Président de l'ANATC **avant le 31 août 2020, terme de rigueur : aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date.** En cas d'empêchement, vous êtes priés de faire parvenir votre pouvoir au Bureau National avant le 30 septembre 2020 (ci-joint à découper).

IMPORTANT :

- 1. Ceux et celles déjà inscrits au séjour du 26 au 29 mai 2020 (bulletin d'inscription et chèque d'acompte envoyés au président), et ne désirant pas modifier l'option choisie, n'ont rien à faire : le renouvellement de leur participation sera effectué automatiquement. Dans le cas contraire, vous êtes priés de manifester votre intention (annulation ou modification) par simple courriel au président de l'ANATC : si annulation, votre chèque d'acompte vous sera remboursé si il a été encaissé, ou détruit si pas encore mis à l'encaissement (vous serez alors informé).**
- 2. Si vous n'avez pas encore réservé votre séjour de l'AGN 2020, vous êtes prié d'adresser l'inscription ci-jointe au président de l'ANATC, inscription dûment remplie et accompagnée d'un chèque d'acompte de 50% de la somme correspondant à l'option choisie.**
- 3. Les pouvoirs de l'AGN initialement prévue le 27 mai seront reconduits sans autre action particulière si toutefois les auteurs ne souhaitent rien y ajouter.**

Ordre du jour de l'assemblée générale inchangé

AGO : Dépôt de vœux et motions - Allocution du Président national de l'Association
Rapport moral - Rapport d'activités - Rapport financier – Devenir de l'ANATC - Questions diverses

L'AG Ordinaire sera immédiatement suivie d'une AG Extraordinaire pour statuer du devenir de l'ANATC (dissolution ou pas) → d'où l'importance du nombre de pouvoirs (quorum de AGE). Si le quorum n'est pas atteint, une seconde AGE suivra immédiatement au vu de l'article 16 des statuts.



Couper.....

POUVOIR – Assemblée Générale Nationale (AGO et AGE) de l'ANATC du 14 octobre 2020

A retourner à : Jean BIBAUD – 24, rue du Monard – 17600 SAUJON

Je soussigné

Membre de l'Association Nationale Air des Transmissions et du Contrôle, donne pouvoir à M
afin de le représenter à l'Assemblée Générale Nationale (AGO et AGE) du 14 octobre 2020.

Je désire que les points suivants soient discutés par l'Assemblée :

Fait à, le / / 2020

Signature

(Précédée de la mention "BON POUR POUVOIR").

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE – ANATC d’octobre 2020

BULLETIN DE RÉSERVATION

Mr, Mme,participera à l’AGN accompagné depersonnes dont voici les noms

J’arriverai / nous arriverons par voie SNCF à ROYAN voie routière à St-Georges-de-Didonne
 (autre) le __/__/2020 à (*préciser l’heure*)

J’ai choisi l’option de séjour n° et les animations n°/nombre de personnes : n° 01 / ..., n° 02 / ..., n° 03 / ...

Je verse avant le ____ 2020, l’avance (**acompte à partir du 11 septembre 2020**) de € représentant 50% du coût de l’option de séjour.

Ci-joint un chèque banque postale bancaire (*société*).....

n° du/..../2020, rédigé à l’ordre de : **ANATC**

Avant le 31 août 2020, j’adresse mon bulletin de réservation et mon chèque d’acompte de 50% du coût de l’option de séjour à :

BIBAUD Jean
24, rue du Monard
17600 SAUJON

Je m’engage à verser le solde le 13 octobre 2020, dès mon arrivée au Village Club IGESA de St-Georges-de-Didonne, soit€ (*option choisie et animations comprises*).

Observations et problèmes particuliers (*transport, problème de mobilité, séjour, ...*)

.....

Emplacement pour le dîner du 14 octobre 2020 :

Dans la mesure du possible, je souhaiterais partager la table avec

A, le/..../2020 (*Signature*)

Programme – AGN ANATC d’octobre 2020

Mardi 13 octobre 2020

16h00 à 18h00 : Arrivée et accueil des participants
18h30 : Cocktail de bienvenue – Présentation du programme
19h30 : Dîner - Soirée libre

Mercredi 14 octobre 2020

Pour les membres de l’ANATC

9h00 – 12h00 : Assemblée Générale Nationale (AGO et AGE) pour les adhérents

Matinée pour les accompagnants : Animation n° 01

12h00 – 13h30 : Déjeuner

Après-midi : Animation n° 02

18h15 : dépôt de gerbe au monument aux morts de Meschers-sur-Gironde

19h30 : Soirée "Prestige" ANATC

Jeudi 15 octobre 2020

Journée consacrée à l’Animation n° 03

19h30 : Dîner

Vendredi 16 octobre 2020

Avant 10h00 : libération des chambres pour les personnes n’ayant pas réservé le prolongement de leur séjour auprès du Club Vacances IGESA de Saint-Georges-de-Didonne.

* * * * *

Les séjours hors période couverte par l’option n° 01 (voir page suivante) sont à réserver et à régler directement avec le Village Club IGESA de Saint-Georges-de-Didonne.

Si vous souhaitez participer à ce rassemblement annuel de l’Association, veuillez remplir le bulletin de réservation et le faire parvenir à l’adresse indiquée précédemment, accompagné d’un chèque réglant la moitié du coût de l’option de séjour choisie, avant le 30 août 2020.

Les séjours hors période couverte par l’option n° 01 (voir page suivante) sont à réserver et à régler directement avec le Village Club IGESA (coordonnées en haut de cette page).

Pour le bon déroulement de ce rassemblement, n’hésitez pas à contacter le numéro de téléphone suivant pour poser vos questions (accueil, recueil en gare, organisation, animations, ...) et exposer vos problèmes (de mobilité, de régime, ...) à Jean BIBAUD au 06.62.80.46.09 ou par courriel : jean.bibaud@wanadoo.fr.

PRESTATIONS ET TARIFS suivant l’option (animations comprises)

OPTIONS n°		1	2	3	4	5	6
Mardi 13 octobre	Accueil/cocktail	1 pers.	1 pers.	1 pers.			
	Présentation du programme	330 €	245 €	170 €			
	Dîner						
Mercredi 14 octobre	Nuitée						
	Petit déjeuner						
	CA + AGO / AGE				1 pers.	1 pers.	1 pers.
	Animation n° 01			Couple	260 €	210 €	170 €
	Déjeuner			290 €			
	Animation n° 02						
	Cocktail – Soirée de gala						
Jeudi 15 octobre	Nuitée		Couple			Couple	Couple
	Petit déjeuner		425 €			320 €	290 €
	Animation n° 03						
	Dîner						
Vendredi 16 octobre	Nuitée	Couple			Couple		
	Petit déjeuner	€			450 €		
	Libération des lieux	600 €					

Option bis : personnes logées par leurs propres moyens (sans petit déjeuner), déduire 80 € par nuitée pour un couple et 60 € par nuitée par personne seule : **option hors couverture de l’assurance de l’ANATC en dehors du groupe.**

Animation n° 01 : Mercredi matin 14 octobre 2020 (pour les accompagnants seulement) : Visites guidée des grottes de Matata et du port de Meschers-sur-Gironde.

Animation n° 02 : Mercredi après-midi 14 octobre 2020 : Visite guidée de Royan, en passant par le bord de mer, Notre Dame de Royan, le marché couvert.

Animation n° 03 : Jeudi 15 octobre 2020 : Visite guidée de Talmont-sur-Gironde le matin, déjeuner au Village Club IGESA, visite guidée l’après-midi du château de Beaulon (château / dégustation, par cet eaux bleues) à Saint-Dizan-de-Gua, et de ses chais et sa distillerie à Lorignac.